

> Garantie **EGALITE Femmes**

L'objectif

La garantie EGALITE Femmes facilite l'accès au crédit bancaire pour les **femmes créatrices/repreneuses demandeuses d'emploi ou en situation de précarité**. La garantie EGALITE Femmes doit permettre à ces entrepreneures de créer leur propre emploi, de s'insérer ou de se réinsérer à travers le démarrage de leur entreprise.

	Public	Femmes demandeuses d'emploi ou en situation de précarité
	Phases de vie	Création – reprise (0-3 ans)

Caractéristiques de la garantie		
	Montant garanti	Création – reprise : 50 000 € maximum
	Quotité de garantie	Création – reprise : 80% maximum
	Durée de la garantie	84 mois maximum
	Coût de la garantie	2,5% du montant garanti (calcul flat)

Caractéristiques du prêt bancaire garanti		
	Objet du financement	BFR, Investissements, rachats de parts
	Montant du Prêt	MIN: pas de montant minimum MAX: pas de montant maximum
	Durée du prêt	MIN: 24 mois MAX: pas de limites
	Cautions personnelles	Exclues

 Caractéristiques propres à chaque garantie

 Caractéristiques communes à toutes les garanties

L'intervention de France Active Garantie est rendue possible grâce au soutien de la garantie de l'Union Européenne octroyée par COSME et le Fonds Européen pour les Investissements Stratégiques (FEIS) et ce, dans le cadre du plan d'Investissement pour l'Europe. Le FEIS a pour finalité d'aider à résoudre les difficultés de financement et de mise en œuvre d'investissements productifs dans l'Union Européenne, notamment en garantissant un meilleur accès aux financements



EUROPEAN
INVESTMENT
FUND



bpifrance



Région
PAYS DE LA LOIRE

